



## Projet Ruralités

Synthèse des échanges des rencontres  
inspirantes

À **Plufur, le 30-09-19**



### ■ Objectif de la réunion

Echanger autour de thématiques déjà expérimentées sur d'autres territoires liées au diagnostic établi.

### ■ Intervention d'Annie Bras-Denis, Maire de Plouaret

Si Plouaret peut sembler grande par rapport à Plufur, avec sa trentaine de commerces et de services médicaux et paramédicaux, elle reste une commune rurale, avec un gros bourg.

Non remembrée, la commune accueille le passage du GR34 et peut compter sur l'appui de nombreux bénévoles pour animer le territoire.

L'obtention du label « **patrimoine rural** » en 2005 a permis à Plouaret de tendre vers l'harmonisation de son bourg, en améliorant la qualité du bâti, du paysage et du bocage et en lui permettant d'animer son patrimoine.

Plouaret mise aussi sur la **démocratie participative**, en associant ses habitants via des enquêtes, réunions publiques ou au sein de plus petits comités de travail. Il est ainsi usuel d'adapter les modes de participation au public. Par exemple, la maire se réunit de manière informelle avec les jeunes de la commune, via l'intermédiaire de l'animateur jeunesse, pour aborder des sujets qui leur tiennent à cœur, comme la piste BMX, le citystade, les chemins VTT, ...

La commune adhère également au réseau d'échanges de bonnes pratiques **Bruded**. Dans ce cadre, une visite de Languédias a permis de se rendre compte de la dynamique collective engendrée par la création d'un jardin de cœur de bourg, avec une serre pédagogique, à l'emplacement de l'ancien terrain de foot. Ce jardin traversé tous les jours par les écoliers est devenu un lieu de vie et de rencontres.

Un atlas de biodiversité communale est en train d'être élaboré, afin d'inventorier et cartographier la biodiversité, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations naturalistes, mais aussi de susciter la participation du grand public à des programmes de sciences participatives ; Ensuite, des actions sont à identifier pour mettre en œuvre, protéger et valoriser la biodiversité sur le territoire communal.

Annie Bras-Denis explique aux participants qu'elle avance en marchant, c'est-à-dire qu'un projet en alimente un autre, rendant la dynamique globale cohérente. Ainsi, elle **saïsit toutes les opportunités** qui s'offrent à la commune (exemple : le dispositif Les Côtes d'Armor à cheval), orchestrant les différentes énergies qui s'additionnent.

La commune est très bien dotée en chemins de randonnées et dispose d'une boucle

permanente, grâce au soutien de l'association de randonneurs, au personnel de la commune et de LTC et grâce au label Patrimoine Rural, qui a notamment permis de créer des événements autour du patrimoine, comme des sentiers d'interprétation autour des figures emblématiques de Pouaret et du Trégor: François- Marie Luzel (<http://www.autourdeluzel.com>) et Angela Duval.

Concernant le budget alloué à ces projets, la commune a versé 5000€ pour la culture. En complément, il est précisé que les bénévoles du comité des fêtes sont très actifs, et qu'une subvention Leader a été sollicitée.

Des « échappées » sont également organisées au moment des journées du patrimoine pour profiter de l'effet d'amplification de la campagne de communication.

Durant ces événements, des espaces de rencontres, d'exposition et des rendez-vous culturels sont organisés.

Une salle est également mise à disposition par la commune, également ouverte aux groupes extérieurs.

Enfin, la commune peut compter sur de nombreuses personnes ressources, telle que la figure locale Marie-Thérèse Mahé, une érudite de l'histoire locale ou les artistes de la compagnie de spectacle vivant Via Cane, qui travaillent notamment avec les écoliers.

En conclusion, ce sont l'accueil chaleureux et la simplicité des relations humaines qui font de Plouaret une commune agréable à vivre pour tout le monde, tous les jours.

### ■ **Echanges avec la salle/ Chemins de randonnée**

Comment est assurée l'animation de ces projets et comment gérer les différents usages des chemins: comment satisfaire l'habitant, l'agriculteur et l'utilisateur, qui peut être à cheval, moto, vélo ou à pied ?

Les conflits interviennent essentiellement avec les motos. Les chevaux transportant une calèche doivent vérifier préalablement l'accessibilité des chemins et trouver éventuellement un accord ponctuel de passage, mais les autres modes n'engendrent pas de conflit d'usage.

Un dialogue a été établi par les élus pour faire en sorte que l'espace soit accessible à tout le monde. L'association de randonneurs souhaiterait à terme ouvrir tous les chemins (en fond de vallon notamment), pour pouvoir effectuer le tour du bourg complètement à pied.

Concernant les portions de chemins qui se situent chez des particuliers, il est précisé que des conventions sont passées depuis 2014 entre la commune et les propriétaires, afin d'assurer la protection des privés et de prévoir l'entretien du bocage sur les bords, ce qui permet en plus aux habitants d'avoir moins d'entretien et à la commune d'alimenter sa chaufferie bois.

Concernant la temporalité, il est indiqué que les premiers chemins datent d'il y a 25 ans et que l'association de randonnée est très active, participant parfois financièrement.

→ Les chemins de randonnées constituent une richesse pour le territoire, car ils permettent notamment le développement d'un tourisme « sport-nature », avec l'organisation de trails, courses VTT, marches nordiques labellisées, ...

Concernant **les moyens** dont disposent l'association de randonnée : une subvention de 400€ est allouée annuellement par la commune. Pour compléter cette dotation, l'asso organise des événements pour récolter des fonds, des fascicules bilingues et des livrets sont aussi distribués dans les offices de tourisme et par voie numérique.

Par ailleurs, le label Patrimoine rural permet l'octroi de subventions pour la rénovation du patrimoine ancien, aux particuliers (15%) et à la commune (20%). Les labels Villes d'Art et d'histoire et Petite cité de caractère permettent ce genre d'avantages également.

### ■ **Intervention de Georges Philippe, Maire de Tréflévénez**

La commune est située dans le Léon, entre la rade de Brest et les monts d'Arrée, sur une butte culminant le plateau de Ploudiry avec une altitude de 162 m.

Une des particularités est qu'elle comporte plus de salariés (270) que d'habitants (248).

Commune à vocation rurale, Tréflévénez offre des sites préservés, vallonnés, boisés et parcourus de ruisseaux. Plusieurs sentiers de randonnée y passent ou y aboutissent.

L'amateur de calme, de nature et d'histoire parcourra un intéressant réseau de sentiers faciles et découvrira, manoir, calvaires et croix et d'imprenables vues sur les monts d'Arrée, le Menez Hom, le plateau... Une église du XVIe siècle a également été restaurée.

Des brochures explicatives sont disponibles aux Offices du Tourisme de Landerneau et de Landivisiau.

Depuis 30 ans, un syndicat intercommunal couvrant 6 communes voisines permet la mutualisation de matériel et de nombreux services : enfance-jeunesse, techniques , ...

La commune adhère également au réseau **Bruded**. Un partenariat avec celui-ci et le CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) a d'ailleurs abouti à des travaux participatifs d'**embellissement du bourg** et à la mise en valeur des 20 à 25 kms de **chemins de randonnée**.

Les habitants ont participé largement aux divers travaux d'embellissement du bourg, en choisissant préalablement le type de plants puis via des chantiers de plantation.

Depuis 2018, la commune étant aussi engagée dans une démarche de zéro phytosanitaire, une journée citoyenne de nettoyage a eu lieu pour maintenir l'enherbement du cimetière.

Des réunions publiques se sont tenues régulièrement, en salle et sur le terrain, pour valider collectivement les étapes de ces chantiers.

A noter : un habitant de la commune a permis grâce à un procédé original de couvrir les zones blanches, pour 150€.

### ■ **Echanges avec la salle**

L'entretien est effectué par les services techniques du syndicat intercommunal et par les habitants eux-mêmes, lorsqu'ils s'y promènent, l'embellissement est devenue l'affaire de tous. Le balisage avait été effectué par les conseillers municipaux, aidés des services techniques.

Des cartes de randonnée sont présentées à l'entrée des chemins (avec QR code).  
Ces actions attirent des groupes de randonneurs extérieurs à la commune et à la communauté de communes.

De plus, la commune dispose d'un bar- épicerie associatif et d'un hébergement touristique qui constitue un relai d'étape pour randonneurs. Ce projet devra d'ailleurs évoluer, pour qu'il vive durablement.

A Plouaret, il est précisé que la mairie distribue, lors des vœux et sur le marché, des graines de fleurs aux habitants pour qu'ils fleurissent leur trottoir.

Lannion-Trégor Communauté a mis en place un système d'éco-compteurs, placé à des endroits stratégiques, permettant de comptabiliser le nombre de passages des randonneurs.

En conclusion, les participants admettent que la dynamique collective qui a émergé à Plufur lors des précédentes réunions doit perdurer et même se renforcer, afin d'échafauder un projet solide et collégial, en s'appuyant sur ce qui existe déjà.

L'ADESS pourra accompagner ce projet collectif et une prochaine réunion, ouverte à toutes les bonnes volontés, est planifiée **au lundi 14 octobre à 20h15 à la salle polyvalente.**

